

Date d'émission : 06-juin-2019

Date de révision 13-janv.-2025

Numéro de révision 2

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	Dawn Professional Kitchen Surface Degreaser Concentrate CL
Code(s) du produit	6-06
Identificateur de produit	91611582_PROF_NG
Type de produit	Produit fini - Professionnel
Utilisation recommandée	Nettoyage multisurface.
Restrictions d'utilisation	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
Fabricant	Procter & Gamble Professional 1 P&G Plaza Cincinnati, Ohio 45202
	Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5
	1-800-332-7787
Courriel	pgsds.im@pg.com
Numéro d'appel d'urgence	Transport (24 Heure) CHEMTRÉC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifiés sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit.:

Catégorie de danger

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Sous-catégorie	Sous-catégorie B
Lésions oculaires	Catégorie 1
Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1
Mot indicateur	Danger

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Nocif en cas d'ingestion

Dangers physiques

Peut être corrosif pour les métaux

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence

Ne pas respirer les brouillards
 Se laver les mains soigneusement après manipulation
 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux
 Use with ventilation.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine
 P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants
 P406 - Stocker dans un récipient en polyéthylène avec doublure intérieure résistant à la corrosion

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 En cas d'ingestion:
 Rincer abondamment à l'eau.
 Boire un ou deux verres d'eau
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée.
 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Alcohols, C12-16, Ethoxylated	Alcohols, C12-16, Ethoxylated	Oui	68551-12-2	1 - 5
Sodium Hydroxide	Sodium Hydroxide	Oui	1310-73-2	1 - 5
Ethanolamine	Ethanolamine	Oui	141-43-5	1 - 5
Benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	Benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	Oui	28348-53-0	0.5 - 1.5

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Risque de lésions oculaires graves Peut causer des brûlures

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique sèche, CO₂, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dispositions particulières Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Stocker dans un récipient résistant à la corrosion. Stockage en aluminium, en acier au carbone non revêtu ou en acier inoxydable 304 est déconseillée. Ne pas conserver dans des récipients en cuivre, zinc, aluminium, alliage de cuivre, alliage de zinc ou alliage d'aluminium. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles	Peut être corrosif pour les métaux
Produits incompatibles	Métaux.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	No. CAS	ACGIH TLV	OSHA PEL	Mexique
Sodium Hydroxide	1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ (vacated) Ceiling: 2 mg/m ³	VLE-P: 2 mg/m ³
Ethanolamine	141-43-5	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm	TWA: 3 ppm TWA: 6 mg/m ³ (vacated) TWA: 3 ppm (vacated) TWA: 8 mg/m ³ (vacated) STEL: 6 ppm (vacated) STEL: 15 mg/m ³	VLE-PPT: 3 ppm VLE-CT: 6 ppm

Nom chimique	No. CAS	Alberta	Québec	Ontario TWAEV	Colombie-Britannique
Sodium Hydroxide	1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
Ethanolamine	141-43-5	TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³	TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques	Paramètres de distribution et de lieu de travail : S'assurer une ventilation adéquate
---------------------------	---

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	Paramètres de distribution et de lieu de travail : Nécessite une protection des yeux
----------------------------	--

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)
S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :
Lunettes de protection à fermeture étanche

Protection des mains	Paramètres de distribution et de lieu de travail : Gants de protection
-----------------------------	--

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Gants de protection

Protection de la peau et du corps	Paramètres de distribution et de lieu de travail : Porter un vêtement de protection approprié
--	---

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire

Paramètres de distribution et de lieu de travail :
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide	
Aspect	transparent pourpre	
Couleur	Aucun renseignement disponible	
Odeur	parfumé	
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible	
Propriété	Valeurs	Remarques
pH	13.6	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	> 94.1 °C / > 201.4 °F	vase clos. N'entretient pas la combustion.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	.
Viscosité	Aucun renseignement disponible	.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Matières incompatibles	Aucun en particulier.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Aucun effet connu.
Contact avec la peau	Peut causer des brûlures.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Contact avec les yeux	Risque de lésions oculaires graves.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Risque de lésions oculaires graves.
Sensibilisation de la peau	Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Danger par aspiration	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium Hydroxide	1310-73-2	&&	&&	&&
Ethanolamine	141-43-5	1089 mg/kg (RAT)	2504 mg/kg (RABBIT)	1.487 mg/L (RAT)
Benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	28348-53-0	7001 mg/kg (RAT)	5001 mg/kg (RAT)	771 mg/L (RAT)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistante et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Disposal methods

Déchets de résidus/produits inutilisés Les produits visés par la présente fiche signalétique, dans leur forme originale, éliminés en tant que déchets, sont corrosifs déchets dangereux, D002, selon la réglementation fédérale RCRA (40 CFR 261). L'élimination doit être conforme aux réglementations locales, provinciales et fédérales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Codes Californie déchets dangereux331

(non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

DOT

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Nom officiel d'expédition	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A
Désignation	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A (Sodium Hydroxide, Ethanolamine), 8, III
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III
Exceptions d'emballage	154
Emballage en vrac	241
Emballage autre que le vrac	203
Numéro du guide des mesures d'urgence	154

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A
Désignation	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A (Sodium Hydroxide, Ethanolamine), 8, III
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III
EMS-N°	F-A, S-B

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A
Désignation	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A (Sodium Hydroxide, Ethanolamine), 8, III
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	No. CAS	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	CERCLA/SARA 302 TPQ
Sodium Hydroxide	1310-73-2	1000 lb	-	

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR

61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	No. CAS	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Sodium Hydroxide	1310-73-2	1000 lb	-	-	X

Réglementations des Etats

Nom chimique	No. CAS	New Jersey
Sodium Hydroxide	1310-73-2	X
Ethanolamine	141-43-5	X

Nom chimique	No. CAS	Massachusetts
Sodium Hydroxide	1310-73-2	X
Ethanolamine	141-43-5	X

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Sodium Hydroxide	1310-73-2	X
Ethanolamine	141-43-5	X

Nom chimique	No. CAS	Rhode Island
Sodium Hydroxide	1310-73-2	X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 06-juin-2019

Date de révision 13-janv.-2025

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit

particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique